

<https://www.ricochets.cc/Pas-d-antenne-relai-dans-la-cour-de-recre.html>



Pas d'antenne relai dans la cour de récré !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 8 octobre 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

► [Signez la pétition](#)

Cher-e-s ami-e-s,



Il existe dans la vallée de la Drôme, sur les contreforts du Vercors, [une petite école primaire rurale](#) implantée depuis 2013. Elle compte aujourd'hui 50 enfants répartis dans deux classes uniques : une classe maternelle et une classe élémentaire.

Les enfants s'y développent et s'y épanouissent au contact de la nature, dans un cadre idyllique et préservé.

Leur cour de récré ? Un pré, une haie, un bois, une mare, un potager.

Mais voilà, **cette école est aujourd'hui menacée.**

Lecture

[Que la joie demeure](#) par [Ecole de Véronne-Â] <https://vimeo.com/quelaJoiedemeure>
<https://vimeo.com/250693558>

A Véronne, commune isolée de 43 habitants sur laquelle elle se trouve, on est en Â« zone blanche Â». Et il se trouve que le 14 janvier 2018, le gouvernement, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) et les quatre opérateurs mobiles (Bouygues, Free, Orange, SFR) ont signé un accord Â« pour assurer une meilleure couverture mobile du territoire Â». Les opérateurs ont trois ans pour parachever la couverture mobile dans ces fameuses Â« zones blanches Â».

Il y a quelques semaines, un voisin accompagné d'un **agent d'SFR a donc débarqué dans notre jardin d'Eden pour nous prévenir de son intention d'installer une antenne relai à proximité de l'école.** Car cette dernière se trouve sur un pic, l'endroit idéal apparemment pour bien couvrir la zone alentour.

Dans ce genre d'affaire, depuis la loi Elan passée discrètement en juin 2018, la mairie n'a désormais plus aucun pouvoir et ne peut donc pas nous soutenir.

Il existe plusieurs études démontrant le lien de causalité entre l'exposition aux ondes et des problématiques diverses telles que fatigabilité, céphalées, insomnie, dépression, troubles de la concentration, troubles cardiaques ou cutanés. [L'association Robin des toits](#) en a recensé une grande partie.

Il existe également une forte présomption que des enfants - au cerveau bien plus malléable que celui des adultes - exposés trop longtemps puissent développer des tumeurs cancéreuses et des leucémies, [après les cas tristement célèbres](#) de Saint-Cyr-l'École, Ruitz, Boulogne-Billancourt ou Villeneuve-de-la-Raho, ... avec des pathologies d'enfants inexplicables à ce jour.

« La décision des compagnies d'assurances européennes tendant à exclure de leur couverture les risques liés aux champs électromagnétiques a de quoi interpeller. À l'évidence, les assureurs font déjà jouer à leur manière le principe de précaution. » (source : Assemblée Nationale, [compte rendu de l'audition publique](#) ouverte à la presse du lundi 6 avril 2009)

Les antennes relai ont aussi un impact dévastateur sur les abeilles (et on a un voisin apiculteur !).

[Même les poules s'arrêtent de pondre](#) quand elles sont soumises à une exposition durable.

Il est impensable pour la totalité des parents de laisser leurs enfants fréquenter une école qui se trouverait à portée immédiate des ondes émises par une antenne relai. Il est impensable pour l'équipe pédagogique de « faire école » dans un tel lieu. Il est impensable pour le collectif des propriétaires de ce lieu - eux-mêmes parents de jeunes enfants - d'envisager même de vivre au pied d'une antenne relai. Qui prendrait le risque pour ses propres enfants ?

Au nom du principe de précaution, nous demandons à SFR de renoncer à ce projet d'installation d'une antenne relai à proximité de l'école de Véronne.

Parce que nous tenons à notre petite école associative unique en son genre, nous nous battons jusqu'au bout !
[SFR, ON NE VA PAS SE LAISSER FAIRE !](#)

Association Que la joie demeure